



CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni le Mardi 17 Novembre 2020 à 18h30 à la salle des fêtes, dans le respect des gestes barrières. Le compte-rendu de la précédente réunion est approuvé.

PRESENTS	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
EXCUSE	0
ABSENT	0

1) Délibération 20-44 : Décision modificative sur le budget

Le conseil municipal valide l'ajout de crédits budgétaires au chapitre 66100 pour 1.000€ et le retrait de ce même montant au chapitre 6184.

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

2) Délibération 20-45 : Subvention au club multisport de Mutigny

Nom des membres ayant participé au vote	BEGUINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Afin de soutenir le tissu associatif local, la commune renouvelle la subvention annuelle de 400€ au club multisport de Mutigny. Ce club accueille 28 enfants de 5 à 17 ans (23 garçons, 5 filles) et les entraîne à la pratique du vélo.

3) Délibération 20-46 : PLUi



Nom des membres ayant participé au vote	BEGINOT Claudine ; CUGNET Jean-Charles ; DROMARD Cédric ; FORT Céline ; HUMBERT Marie-Anne ; HUSSON Xavier ; LAPERSONNE Caroline ; LHEUREUX Georges ; REMY Marie-Claude ; ZIMMERLIN Mickaël
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

Le conseil municipal a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la CCGVM.

4) Questions diverses

Club sportif « Epernay Nature et Sport » : Le club demande l'autorisation à la commune de cartographier des zones en vue de la réalisation de 2 courses d'orientation et de plusieurs entraînements sur le territoire communal. Les représentants du club seront reçus par un membre du conseil (Mickaël Zimmerlin) pour écarter les zones identifiées comme relevant de terrains privés, et échanger sur les modalités de tels événements.

Plan local d'urbanisme intercommunal : Le maire fait part du courrier de Dominique Lévêque suite à l'examen, lors du bureau communautaire du 12 novembre dernier, du transfert de la compétence de l'urbanisme à l'intercommunalité. La rédaction d'un PLUI, selon Dominique Lévêque, ne doit pas être considérée comme un « dessaisissement de prérogatives liées au droit du sol » ni comme « un corpus de règles qui s'imposerait aux communes malgré elles » car celle-ci s'inscrit dans une démarche co-constructive et de concertation. Il ajoute que le PLUI sera élaboré dans le cadre d'un consensus strict et soumis au vote que si les 14 communes sont d'accord. Après un échange de vues, le conseil municipal affirme unanimement son opposition au PLUI qui lui ferait perdre son autonomie dans la gestion de ce sujet et prend position pour l'envoi d'un courrier à Dominique Lévêque.

Autopartage : Le dispositif de partage de véhicules a été étendu à plusieurs communes de la Grande Vallée de la Marne. Des informations complémentaires sont à disposition en mairie.

Circulation : Suite aux perturbations constatées avec les travaux de l'hôtel, un arrêté municipal est pris pour l'interdiction de circulation des poids-lourds, hors engins agricoles, sur le chemin de clos (D201). Le dispositif d'affichages est attendu pour mise en place dès réception. La portion du chemin venant de Mareuil sur Aÿ, entre les panneaux « stop » et « cédez le passage », sera également concernée par cette interdiction.

Route de Montflambert : Une réunion de chantier s'est tenue le 10 novembre pour l'enfouissement des réseaux. Le choix des luminaires retenus par la mairie suite à appel d'offres pour éclairer la route, Floran BRIMONT de la société ARTESTATE a présenté le projet concernant le mat retenu pour le complexe hôtelier. L'ensemble des participants à ce rendez-vous considérant que pour une harmonie de la route de Montflambert, il serait plus judicieux de choisir le mâât retenu par le complexe qui ne sera pas un éclairage public mais un traçage lumineux de la voirie. Bernard Beaulieu intervenant comme interlocuteur de l'hôtel sur ce sujet.

Décorations de Noël : La mairie va entrer en contact avec un fournisseur de sapins situé à Aÿ pour la décoration du village, et voir s'il est possible de faire profiter les habitants de la commune de ce service.

MAIRIE DE MUTIGNY



La séance est levée à 21h.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée au mardi 12 janvier 2021 à 18h30.